



# ECOLE DEPARTEMENTALE DE FORMATION

---

## FORMATIONS ORGANISEES PAR LE COMITE DU VAL DE MARNE

**Responsable formation : Wisly MARCENAT**

**Comité du Val-de-Marne de Karaté et D.A.**

38-40 rue Saint Simon

94000 CRETEIL

Téléphone: 01-49-81-91-65 / 06-72-92-08-00

Site: <http://sites.ffkarate.fr/valdemarne/>

# L'ENSEIGNEMENT BÉNÉVOLE

## AFA : Attestation Fédérale d'Assistant

30 €

Une journée de sensibilisation à l'enseignement pour devenir l'assistant bénévole d'un professeur diplômé durant un cours ou tout autre titulaire d'au moins un DAF à condition qu'il soit présent. Le titulaire de l'AFA ne peut pas enseigner en pleine autonomie

- **Durée :**
  - 8H00 de formation en présentiel
- **Prérequis à l'inscription :**
  - Avoir au moins 14 ans et au plus 18 ans
  - Etre ceinture marron
  - Avoir deux timbres de licence dont celle de la saison sportive en cours
- **Unités de formation :**
  - UF1 – Enseignement et animation
  - UF2 – Environnement associatif et fédéral
  - UF3 – Participation à la vie fédérale et citoyenne

## DAF : Diplôme d'Animateur Fédéral

100 €

Formation permettant d'ouvrir un club et de l'animer bénévolement en pleine autonomie dans tout club affilié à la FFKDA

- **Durée :**
  - 37H00 de formation (*12 h de préformation, 15 h de formation et 10 h de participation associative*)
- **Prérequis à l'inscription :**
  - Etre âgé de 18 ans au moins
  - Justifier être ceinture noire 1<sup>er</sup> DAN, DUAN ou DANG minimum **depuis au moins un an lors de l'inscription**
  - Justifier la licence fédérale de la saison sportive en cours
  - Justifier du PSC1 ou d'une attestation de secourisme
  - Posséder un certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement du karaté ou d'une discipline associée datant de moins de trois mois
- **Unités de formation :**
  - UF1 – Enseignement et animation
  - UF2 – Environnement associatif et fédéral
  - UF3 – Participation à la vie fédérale et citoyenne

**Le candidat doit suivre l'intégralité de la formation**

## FORMATIONS DISPENSEES ET ORGANISEES PAR :

### 🕒 La Ligue Régionale Ile-de-France

Pour les diplômes du **D.I.F** (Diplôme d'Instructeur Fédéral) et du **D.E.B.K.** (Diplôme d'Enseignement de Body Karaté). Informations disponibles sur le site de la Ligue Régionale Ile-de-France dans la rubrique formation (<http://sites.ffkarate.fr/iledefrance/ecole-regionale-de-formation/>)

### 🕒 La FFKDA

Pour les **diplômes de la branche professionnelle**, les formations sont dispensées et organisées par la FFKDA. Informations disponibles sur le site de la FFKDA dans la rubrique Formation (<http://www.ffkarate.fr/formations/>)